

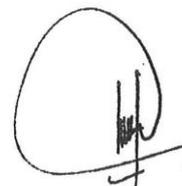
La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le :

LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024 à 19h30
en salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2024
- II. DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- III. DELIBERATIONS :
 1. FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - CREDITS AU CHAPITRE 041 POUR DES OPERATIONS D'ORDRE
 2. FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 2 - CREDITS AU CHAPITRE 042 POUR DES OPERATIONS D'ORDRE
 3. AUTORISANT MADAME LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER, ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT) - BUDGET PRINCIPAL M57 - EXERCICE 2025
 4. FINANCES - RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE PREVIERES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR
 5. CREATION DES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES - IHTS (et majoration des heures supplémentaires)
 6. INSTITUTION D'UN REGIME DES ASTREINTES
 7. ENFANCE - AVENANT A LA CONVENTION FOL-UFOVAL 74
 8. INTERCOMMUNALITÉ - SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
 9. INTERCOMMUNALITÉ - MODIFICATION DU LIBELLE DES COMPETENCES PETITE ENFANCE ET AGRICULTURE
- IV. INFORMATIONS DIVERSES

Laurette CHENEVAL
Maire de Ville-en-Sallaz



Affichage le 03/12/2024.